

DEMANDE D'EXONERATION DES DROITS UNIVERSITAIRES

Année 2022-2023

(Inscription en formation initiale)



Service des Etudes et des Formations

Bureau 0112

60 rue du Plat d'Étain bât. A

BP 12050 - 37020 TOURS cedex 1

DOSSIER A TRANSMETTRE

- Dans un délai d'1 MOIS APRES L'INSCRIPTION et
- Jusqu'au 31 janvier 2023 pour les inscriptions en 1^{er} et 2^{ème} cycle
- Jusqu'au 28 février 2023 pour les inscriptions en Doctorat.

Attention : les bénéficiaires d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux ou d'une allocation annuelle, les pupilles de la nation ainsi que les réfugiés et demandeurs d'asile sont exonérés de plein droit (sur présentation de leur notification conditionnelle par les boursiers et d'un extrait d'acte de naissance par les pupilles et d'un justificatif en cours de validité par les réfugiés et demandeurs d'asile).

SONT SUSCEPTIBLES D'ETRE EXONERES PAR L'UNIVERSITE :

- Les étudiants présentant une notification conditionnelle de bourse mais ne satisfaisant pas aux conditions de progression (**dans la limite d'un redoublement**)
- Les étudiants **ayant épuisé leurs droits à bourse.**
- Les étudiants **mariés, pacsés ou vivant maritalement** (fournir un certificat délivré par la mairie ou une attestation délivrée par le Tribunal) *et dont le RBG est inférieur à 16 500 € sans enfant.*
Si le couple est composé de deux étudiants non-salariés : prise en compte des revenus des parents de l'étudiant demandeur.
- Les étudiants **dont les parents remplissent les conditions financières suivantes :**
Revenu BRUT GLOBAL inférieur à **38 100** euros avec 1 enfant à charge
Revenu BRUT GLOBAL inférieur à **46 100** euros avec 2 enfants à charge
Revenu BRUT GLOBAL inférieur à **48 600** euros avec 3 enfants à charge
Revenu BRUT GLOBAL inférieur à **50 600** euros avec 4 enfants à charge
Pour chaque enfant au-delà de 4 enfants, **3 000** euros supplémentaires pour le REVENU BRUT GLOBAL.

NE PEUVENT PAS BENEFICIER D'UNE EXONERATION QUEL QUE SOIT LEUR STATUT :

- **Les étudiants boursiers.**
- Les étudiants **âgés de plus de 28 ans** au 1er.09.2022.
- Les étudiants **étrangers primo-arrivants** (sauf réfugiés et demandeurs d'asile).
- Les étudiants **non boursiers** inscrits en **maïeutique** (droits reversés à l'Ecole de Sages-Femmes).
- Les étudiants **défaillants en 2021-2022.**
- Les étudiants inscrits en **double cursus** sauf **CPGE.**
- Les étudiants **déjà titulaires d'un diplôme** de fin de cursus.
- Les étudiants inscrits à un **diplôme d'université** comportant des droits spécifiques
- Les étudiants inscrits en **5^{ème} année de thèse** et plus.
- Les étudiants **internes en médecine.**
- Les **auditeurs libres.**

Nom : Prénom :

Nom marital : Nationalité : Sexe :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° étudiant : Adresse mail : @etu.univ-tours.fr

Téléphone :

Adresse postale de l'étudiant :

Situation de famille : célibataire vie maritale pacsé(e) marié(e)

COURSUS DE L'ETUDIANT (à remplir intégralement)

Etablissements - ville - pays	Années	Année d'études/filière(s)	RESULTAT		Boursier(e)		Echelon
			Succès	Echec	Oui	Non	
	2017 - 2018						
	2018 - 2019						
	2019 - 2020						
	2020 - 2021						
	2021 - 2022						
Université de TOURS	2022 - 2023						

Demande de bourse ou d'allocation annuelle : En attente oui non

Avez-vous déjà bénéficié de l'exonération ? oui non

Si oui, pour quelle(s) année(s) universitaire(s) :

Avez-vous travaillé pendant les vacances universitaires : oui non

Si oui, précisez : Période du : au :

Salaires perçus : (joindre copie bulletin(s) de salaire)

Etes-vous salarié(e) durant cette année universitaire : oui non

Précisez l'emploi : du au

Salaires mensuels nets : (joindre copie du bulletin de salaire)

Etudiants mariés, pacsés ou vivant en couple : Profession du conjoint(e) :

(joindre copie du bulletin de salaire)

Etudiants doctorants : percevez-vous une rémunération (université ou autre...) ? oui non

Nombre d'heures effectuées : (joindre copie du contrat le cas échéant)

BUDGET MENSUEL DE L'ETUDIANT

DEPENSES/MOIS

Loyer mensuel :

Charges (E.D.F., G.D.F...) :

Téléphone/internet :

Alimentation :

Transport :

Mutuelle complémentaire :

Remboursement prêt(s) par mois :

Autres :

TOTAL :

RESSOURCES/MOIS

Salaires réguliers :

Revenus du conjoint (le cas échéant):

Salaires occasionnels (intérim, été...) :

Aide familiale :

Pension alimentaire :

Allocation logement :

Bourse d'un gouvernement étranger par mois :

Autres :

TOTAL :

SITUATION DES PARENTS

Nom et prénom du père : Nom et prénom de la mère :
Profession du père : Profession de la mère :
Revenus mensuels en 2021 : € Revenus mensuels en 2021 : €
Nombre d'enfants à charge de moins de 22 ans : Nombre d'enfants à charge de moins de 22 ans :

PIECES A FOURNIR PAR TOUS LES ETUDIANTS

(Format JPG/PDF ou DOC)

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINES EN COMMISSION

- Copie de la quittance des droits universitaires pour l'année 2022-2023 présente sur votre justificatif d'inscription
- Copie des relevés de compte courant ET d'épargne de l'étudiant(e) des 3 derniers mois précédant la demande
- Copie du dernier avis d'imposition ou non-imposition des parents ET de l'étudiant s'il a établi sa propre déclaration
- Copie de la notification conditionnelle de bourse 2022-2023 pour les étudiants ayant constitué un D.S.E.
- Copie des bulletins de salaire des 3 derniers mois pour les étudiants salariés ou l'ayant été durant les vacances
- Justificatif Allocations (APL, ALS, Allocations familiales)
- Copie livret de famille : Père-Mère-Enfant(s)
- Copie des relevés de notes 2021/2022
- Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.)

PIECES COMPLEMENTAIRES A FOURNIR

(Format JPG/PDF ou DOC)

➤ Etudiants étrangers

- Copie des justificatifs officiels des REVENUS du père et de la mère (bulletin de salaire ou de pension) CONVERTIS EN EUROS.
- Justificatif de notification de bourse du pays d'origine.
- Justificatif d'aide familiale ou de prise en charge.

➤ Redoublement pour maladie : copie du certificat médical ET attestation obligatoire du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

➤ Etudiants inscrits en 4^{ème} année de thèse : rapport du Directeur de thèse sur le travail accompli

➤ Etudiants mariés ou pacsés

- Dernier avis d'imposition ou non-imposition
- Livret de famille (ou certificat délivré par la mairie ou attestation délivrée par le tribunal)

Raisons particulières à l'origine de la demande :
.....
.....

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements demandés.

A TOURS, le

La décision d'exonération relève de l'examen du dossier et de la précarité de la situation de l'étudiant par les membres de la Commission.

N.B. : Les notifications des décisions sont adressées par mail à l'adresse « etu.univ-tours.fr ».